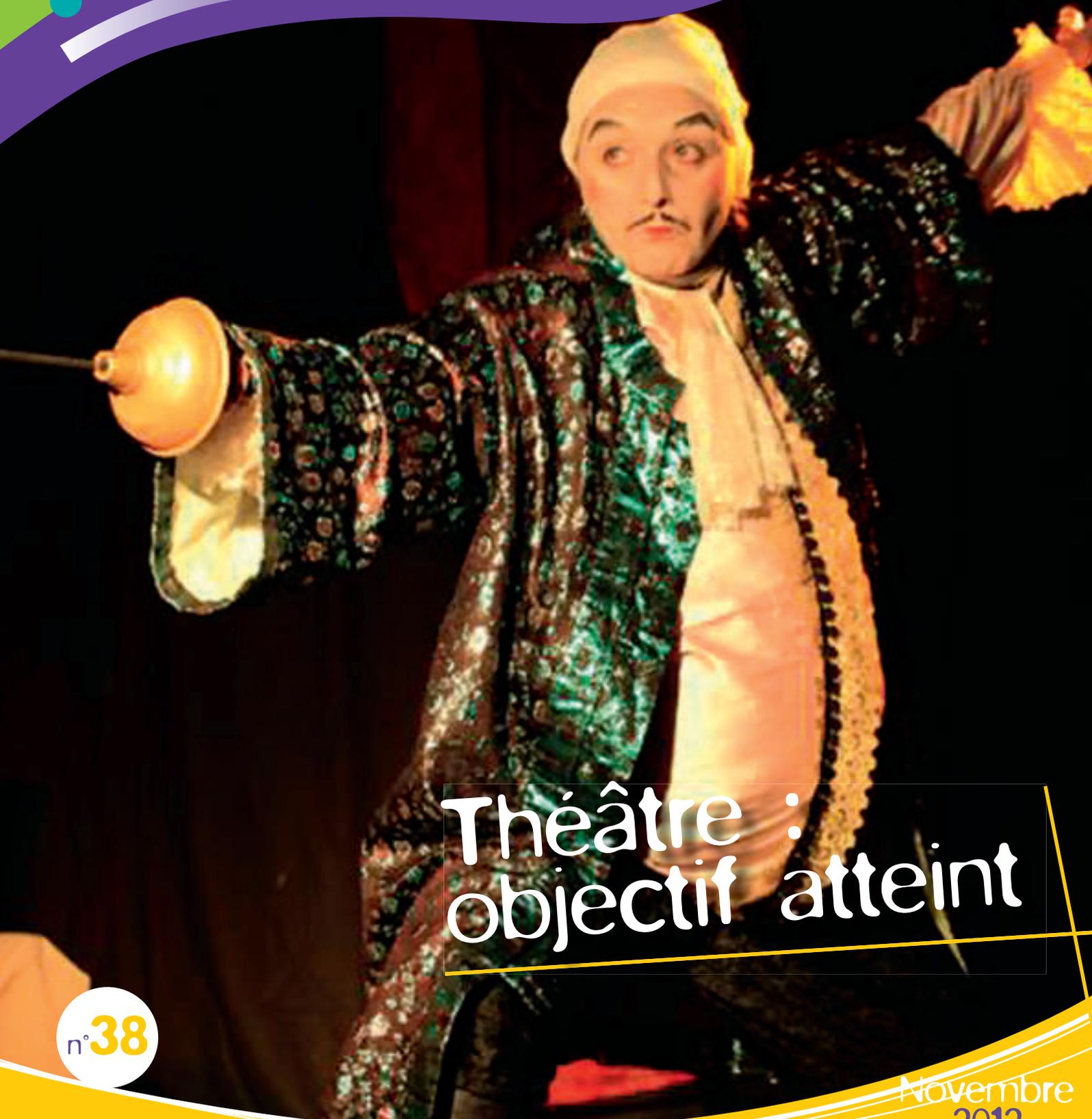




Regards

sur *Flourens*



Théâtre :
objectif atteint

n° 38

Novembre
2012



Le mot du Maire



Entre la rentrée des classes et les fêtes de fin d'année, il reste un peu de place pour vous présenter le « Regards sur Flourens » d'automne.

Contrairement à celui du mois de janvier, consacré aux vœux annuels, à celui du mois de mai dédié aux budgets communaux, le bulletin communal d'automne n'a pas de sujet de prédilection.

C'est donc l'occasion de faire le point sur tous les projets mis en chantier ou en voie de l'être.

Vous y trouverez donc les dernières informations concernant les deux programmes phares de notre commune : le cœur du village et la salle omnisports.

Vous y découvrirez également des éléments relatifs aux diverses manifestations qui ont eu lieu récemment avec un mois de septembre et un mois d'octobre particulièrement riches.

Vous y remarquerez enfin des renseignements sur les projets mis en œuvre dans le cadre d'Agenda 21 et notamment son évolution future.

Je vous en souhaite une excellente lecture.

Didier Cortes, Maire

Regards sur Flourens

Contact mairie
 mairie@flourens.fr
 info-comm@flourens.fr
 05 61 83 60 19
 site : www.flourens.fr

Comité éditorial
 Rudolphe Bert
 Anne-Lise Camus
 Didier Fériol
 Marie-Claire Labédan
 Monique Routaboul

Photos : Mairie

Conception, réalisation
 MicroSophia Communication
 05 62 71 01 26

Le saviez-vous ?



Retrouvez Flourens sur votre mobile... scannez le QR Code ci-contre avec votre téléphone portable ou saisissez l'adresse <http://m.flourens.fr/>

Compte-rendu des conseils municipaux

Conseil du 20 septembre 2012

Le conseil municipal a voté et/ou approuvé :

- La convention avec la CUTM concernant l'audit énergétique des bâtiments communaux. Il concernera :
 - la salle des fêtes
 - la mairie et les bâtiments annexes
 - l'école maternelle.
- Sur délibération, l'idée du principe de groupement de plusieurs communes pour effectuer des commandes groupées. Le principe est de créer ainsi un volume d'achat plus conséquent à plusieurs et d'avoir ainsi de meilleurs tarifs sur les produits de consommation courante (papeterie par exemple).
- La création de primes de technicité (pour les agents non-titulaires de la fonction publique territoriale, à temps complet) et l'autorisation pour augmenter les salaires de ces personnels à hauteur de 10 %.
- La création d'un poste d'ATSEM de 1^{re} classe pour 24 h.
- La création d'un poste d'agent technique 1^{re} classe pour 27 h.
- La demande pour le Centre de loisirs de 2 ordinateurs (devis TTC 2 200 €). Une demande de subvention au Conseil général a été faite.

Conseil du 30 août 2012

Le conseil municipal a voté et/ou approuvé :

- La création de 7 postes d'emplois contractuels pour l'ALAE-ALSH pour l'année scolaire 2012-2013.
- Le choix de la Commission d'Appel d'Offres concernant la consultation relative aux études de pré-programmation et de programmation dans le cadre de l'opération relative à la construction d'une salle omnisports sur le territoire communal. Le bureau d'études BRED-CONSEIL pour un montant de 12 225 € HT est retenu.

Points divers

• Travaux

Le carrefour intersection Chemin Lasserre et Rue du Vivier va être modifié. Cette modification proposée par les services de la Communauté Urbaine sera effective courant septembre et fera l'objet d'une phase expérimentale.

• L'Agenda 21

L'annonce des dates à retenir des manifestations organisées dans le cadre de l'Agenda 21 :

- pot d'accueil des nouveaux arrivants
- journée collecte des déchets avec les « ambassadeurs du tri » qui interviendront dans les écoles la même semaine
- soirée « déplacements » avec la présentation du PDU
- soirée « thermographie » avec l'Espace Info Energie
- le forum 21

• «Service à la personne»

La Commission «service à la personne» a effectué des visites aux personnes âgées le souhaitant pendant les mois de juillet et août.

Les ateliers mémoire vont reprendre.

Comptes-rendus des

Conseil du 4 juillet 2012

• **Avis du conseil municipal sur l'Enquête publique pour autoriser l'aménagement du lotissement « le Sentier du lac 2 ».**

Suite à l'enquête publique pour autoriser l'aménagement du lotissement du Sentier du lac 2, le conseil municipal émet un avis favorable à cette demande, nonobstant deux recommandations visant à protéger les rives du ru d'en Batut tant pendant la phase de travaux que pour les constructions de lots mitoyens du ruisseau.

• **Avis du conseil municipal pour la signature d'une convention avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER).**

Le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour la signature d'une convention permettant à la municipalité de gérer les dossiers de vente de terrain agricole sur son territoire.

1/ Choix du prestataire pour la restauration scolaire

La municipalité a émis une consultation vers trois entreprises pour la restauration scolaire : la société Récapé, la société Sogeres et la société Ansamble. Seule Ansamble a répondu à la consultation.

La société Ansamble propose un menu labellisé à 2,45 € TTC par repas sachant qu'en 2011 ce tarif était de 2,47 € TTC.

Le conseil municipal vote pour le choix de la société Ansamble.

2/ Fixation du tarif pour la restauration scolaire

Consécutivement au choix de la société Ansamble pour la fourniture des repas pour la cantine scolaire, le conseil municipal propose de fixer le tarif pour la restauration scolaire à 2,60 € TTC par repas. Le différentiel de prix entre celui payé au prestataire et celui payé par les parents est purement symbolique et ne saurait couvrir les frais réels d'encadrement du personnel...

3/ Rénovation du hall d'entrée de la Mairie et achat du mobilier

En 2011, le conseil municipal avait décidé la rénovation du hall d'entrée de la mairie, notamment pour améliorer les conditions d'accueil des visiteurs et les conditions de travail des secrétaires et policiers municipaux. Deux consultations ont donc été lancées, d'une part pour la rénovation du hall d'entrée et d'autre part pour l'achat de mobilier adapté ergonomiquement et fonctionnellement au travail des personnels.

a) Consultation pour la rénovation du hall d'entrée

Trois entreprises ont été consultées et ont répondu :

- La société APF pour un montant de 8 653,00 € HT
- La société H2F HUET pour un montant de 9 627,80 € HT
- La société Soubies pour un montant de 11 203,62 € HT

Après analyse des dossiers, le conseil propose de retenir la société APF.

Une demande de subvention auprès du Conseil général a été faite.

b) Consultation pour l'achat du mobilier venant en remplacement de l'actuel

Trois entreprises ont été consultées et une seule a répondu : la société SOMEPOSE pour un montant total 20 780,34 € TTC.

Le conseil propose de retenir la société SOMEPOSE.

Une demande de subvention auprès du Conseil général a été faite.

c) Travaux de peinture

- Ecole

Ces travaux de peinture concernent le réfectoire, la cantine et le dortoir. Les travaux seront réalisés à des périodes différentes (vacances d'été pour la cantine et la cuisine et vacances de Noël pour le dortoir).

4 entreprises ont été consultées : BAT Confort & Déco, ESCOUBAS, Mispirateguy et PenalVer.

Après analyse des dossiers, le conseil propose de retenir la société BAT Confort & Déco pour 8 902,24 € TTC.

conseils municipaux

- Salle des fêtes

3 entreprises ont été consultées : BAT Confort & Déco, Escoubas, Mispirateguy.

Après analyse des dossiers, le conseil propose de retenir la société BAT Confort & Déco pour 2 400,85 € TTC.

Conseil du 6 juin 2012

Extensions ateliers municipaux

L'extension des ateliers municipaux est à l'étude.

L'Avant-Projet Détaillé (APD) a été présenté à la municipalité. Le projet a été voté par le conseil municipal pour un montant 289 204,50 € HT. Le conseil municipal a également autorisé le Maire à signer le Permis de Construire (PC). Une demande de subvention auprès du Conseil général a été faite.

Demandes de subventions diverses auprès du Conseil général

Les demandes suivantes ont été faites pour :

- L'achat d'une lame à neige pour le tracteur.
- L'achat d'un aspirateur à feuilles.

Tarifs des activités du Centre de loisirs

Le conseil municipal a voté la modification de l'article 4 de l'acte constitutif de la régie de recettes qui permet au Centre de loisirs de percevoir des fonds pour certaines activités : lavage de voiture, vente de nourriture ou boissons ou emplacements pour le vide-greniers.

- Le brin de muguet 1,5 € ou 3 € les trois brins

- Vente de croissants : 1 € le croissant

Le conseil a également voté la subvention pour les 2 séjours à Saint-Sardos.

Tarif pour les pièges à phéromones

Le conseil municipal a voté la reconduction du principe de contribution pour l'achat des pièges à phéromones et l'achat du prédateur de la cicadelle blanche (*Néodrynus*) à hauteur de 50 % du montant d'achat.

Subvention à l'association syndicale libre de l'Orée du Lac

Suite à la demande de l'association syndicale libre de l'Orée du Lac pour une aide à la prise en charge d'une partie des dépenses imprévues de fonctionnement, la cotisation de l'assurance et la taxe foncière, à hauteur respectivement de 801,88 € et 667,00 €, ont été prises en charges par la municipalité sous forme de subvention (arrondi à 1 469 €).

Clôture du budget annexe d'assainissement

Consécutivement au passage en Communauté Urbaine, le budget annexe d'assainissement doit être clos. Le conseil municipal a voté le versement en section d'exploitation de 16 581,81 € et en section d'investissement de 63 926,54 €.

Marquage au sol d'un circuit pédagogique dans la cour de l'école maternelle

Le conseil municipal a voté l'exécution de ces travaux par la société TLTP pour un montant de 1 375,40 € TTC.



Projet «Salle omnisports»

Le projet de création de la salle omnisports a été réactivé suite à sa mise en sommeil depuis 2009.

En effet, compte tenu de la suppression de la taxe professionnelle pour les communes annoncée en 2010 d'une part, et de l'entrée de la commune dans la Communauté Urbaine le 1^{er} janvier 2011 d'autre part, il s'est avéré nécessaire de différer ce projet dans le but d'avoir une lisibilité à moyen terme sur les ressources financières de la commune.

C'est désormais chose faite et le conseil municipal a décidé de reprendre ce projet.

Suite à un appel d'offres, un bureau d'études a été choisi pour réaliser un document de programmation du projet qui servira de base au futur maître d'œuvre. Il s'agit du BE Bred

Ingénierie. Une première réunion a eu lieu courant octobre, avec les membres du groupe de travail constitué en 2008, afin de vérifier que les besoins d'alors correspondaient bien à ceux d'aujourd'hui.

Participaient à cette réunion : les représentants des associations potentiellement utilisatrices de la salle, les représentants des équipes pédagogiques, les deux chargés de mission Agenda 21, afin d'inclure ce projet dans le processus et des élus.

L'objectif assigné au BE est de fournir à la commune le document de programmation pour la fin de l'année 2012.

Toute personne qui souhaite participer au groupe de travail est la bienvenue. Merci de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.

Projet «Cœur de village»

Les études préliminaires concernant le projet « Cœur de village » sont désormais terminées. Elles ont été validées par le Groupe de travail formé pour l'occasion, et par le Conseil Municipal.

Le projet est organisé en deux parties :

- la réfection et l'aménagement de l'avenue de la Digue, depuis le haut du village jusqu'à la rue des Ecoles comprise, avec pour objectif de réduire la vitesse, de sécuriser les intersections et de proposer des infrastructures facilitant les modes doux de transport (piéton, vélo),
- l'aménagement de l'espace compris entre la Mairie et la salle des fêtes visant à créer un espace convivial de rencontre.

L'enveloppe financière globale est estimée à 1 200 000 € H.T. Elle sera entièrement financée par la commune.

Au vu du coût très important de ce projet il est apparu qu'il était nécessaire de le phaser en termes de réalisation.

Il a donc été décidé de réaliser la première partie dès 2013, compte tenu de l'urgence technique à débiter la réfection de la voirie de l'avenue de la Digue. Le montant des travaux est estimé à 510 000 € H.T. financé sur fonds propres, sans avoir recours à l'emprunt. Nous en profiterons pour mettre en place un éclairage public de l'avenue de la Digue et de la rue des Ecoles plus performant et plus économe, conformément à celui de la première phase de notre plan quinquennal (rue de la Coupette, du Vivier, Louis Durand, RD50d).

La seconde partie, plus conséquente, sera différée dans le temps afin de permettre d'une part d'affiner certains éléments et d'autre part, de présenter le projet à la population afin de recueillir ses remarques.

Les études préliminaires sont disponibles au secrétariat de la Mairie.

Plan neige 2012-2013



Suite aux épisodes neigeux de l'hiver 2011-2012 et leurs conséquences en matière de circulation sur la voie publique, un plan neige a été mis en place pour l'hiver 2012-2013.

Ce plan, élaboré en collaboration avec le pôle Est de la Communauté Urbaine Toulouse Métropole, définit le rôle de chaque collectivité territoriale en cas d'épisode neigeux.

Le déclenchement du plan neige est opéré par le Directeur du Pôle sur la base des alertes météorologiques.

Concernant la commune de Flourens, la CUTM est en charge de procéder au déneigement d'un axe prioritaire ayant pour objectif de permettre aux Flourensois de pouvoir accéder au métro.

Il s'agit donc des voiries suivantes : rue des Pyrénées, rue du collège, avenue de la digue jusqu'à la D64, la D64, chemin de la Madeleine jusqu'au chemin du Vignalis, chemin du Vigna-

lis, chemin de Lancefoc, la D64 jusqu'à Aufrery. En seconde priorité un autre circuit est défini : avenue de la digue (2^e Partie), rue du vivier, rue Louis Durand, rue de la Coupette puis chemin Lalie/Cisarol, chemin vert.

Pour toutes les autres voiries communales le déneigement sera de la responsabilité de la commune. À cet effet, la commune a procédé à l'achat d'une lame chasse-neige adaptable au tracteur, qui assurera aussi le salage. Étant donné l'importance des voiries communales à traiter par la commune et compte tenu des moyens techniques dont elle dispose, il faudra que chacun d'entre nous fasse preuve de beaucoup de compréhension et de patience avant que la totalité des voiries soit dégagée intégralement.

Accueil des nouveaux arrivants



Le 19 octobre dernier, les nouveaux arrivants sur notre commune étaient conviés par la municipalité à une soirée d'accueil. M. le Maire et les membres du conseil municipal ont souhaité la bienvenue à un public d'une cinquantaine de nouveaux Flourensois. Puis le Président de l'association Florus a raconté l'histoire de Flourens et présenté son patrimoine.

Le livret d'accueil de la commune a été remis à chaque nouvel arrivant avec la documentation

sur les transports dans la Métropole, le plan des pistes cyclables et les circuits de randonnée de la région.

La soirée s'est poursuivie autour du pot de bienvenue au cours duquel chacun a pu échanger et faire connaissance.

Les nouveaux Flourensois qui n'ont pu venir à cette soirée sont invités à venir retirer le livret d'accueil à la mairie.

Une nouvelle gamme d'outils pour les employés municipaux

Dans la logique de la réduction de gaz à effets de serre, la municipalité expérimente des outils à moteur électrique (alimentés par des batteries lithium-ion) en dotant les employés municipaux dans un premier temps d'un sécateur et d'une sarcellette électriques.

L'objectif est également de supprimer l'épandage de désherbant et d'améliorer le confort d'utilisation des outils portatifs (bruit notamment).

Ces deux machines ont été testées par les agents techniques qui ont fait part de leur satisfaction pour l'efficacité, la rapidité d'exécution et le confort d'usage. De plus, ces outils sont sans odeur, sans nuisance sonore, sans vibration et légers.

La photo montre un exemple d'usage de la sarcellette qui coupe l'herbe même dans les graviers sans le moindre dommage pour la lame... Elle a permis de désherber les cimetières de La Madeleine et du village sans utilisation de produits phytosanitaires.

La voie est ouverte pour l'acquisition de nouveaux matériels raccordables à ces batteries électriques rechargeables de grande capacité au fur et à mesure des besoins.



Nouvelle organisation du nettoyage des voiries communales

Après deux ans d'adhésion à la Communauté Urbaine Toulouse Métropole, il s'est avéré qu'il fallait restructurer l'organisation du nettoyage des voiries communales de la commune. En concertation avec le Pôle Est de la CUTM, qui est en charge de la compétence voirie sur notre commune, et afin d'améliorer la qualité du service fourni, une nouvelle organisation a été mise en place.

Trois agents de la CUTM interviennent tous les jeudis à Flourens. La commune est découpée en 4 secteurs. Le personnel interviendra donc une fois toutes les quatre semaines sur chaque secteur. Sur les secteurs qui ne nécessiteront pas l'emploi des 3 personnes toute une journée, le personnel a pour consigne de travailler sur les secteurs demandant davantage d'interventions. Cette organisation a pour objectif de desservir toutes les voiries communales, au moins une



fois par mois. Elle est mise en place jusqu'à fin janvier 2013. Si elle donne satisfaction, elle sera pérennisée en l'état. Si non, nous réfléchirons à un autre mode de fonctionnement.

N'hésitez pas à faire remonter vos remarques au secrétariat de la mairie. Nous les ferons parvenir au responsable de la cellule « propreté » du Pôle Est de la CUTM. L'objectif est de satisfaire au mieux vos attentes et de garder les voiries de la commune dans un bon état de propreté.

La gestion de l'éclairage public à Flourens



Qu'est-ce que le SDEHG ?

La quasi-totalité des communes de la Haute-Garonne a délégué sa compétence «électricité» au SDEHG (Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne), excepté la ville de Toulouse et la commune de Revel. Cette mise en commun de moyens permet à des communes de taille modeste d'entretenir leur réseau et de le moderniser. Ainsi, la taxe électricité (pourcentage ponctionné sur les factures des particuliers) revient au syndicat et non à la commune, ce qui constitue une grande partie de son budget.

Pour réaliser un projet sur la commune, la municipalité de Flourens contacte le SDEHG et explique son besoin. Flourens reste le déclencheur de la réflexion, le syndicat étant le maître d'ouvrage.

Les projets sont alors proposés à la commune, qui donne son avis sur le choix de certains équipements (candélabres par exemple). Le matériel retenu est celui offrant le meilleur rapport qualité/prix.

D'une manière générale, il est dans l'intérêt du SDEHG de proposer des projets qui permettent d'économiser de l'énergie.

Le syndicat peut financer les projets jusqu'à 80% (le pourcentage varie selon le type de projet et l'investissement initial).

À noter que devant l'afflux de demandes de projets, le SDEHG fonctionne dorénavant selon le principe suivant : un projet par an par commune.

La rénovation de l'éclairage public à Flourens

La municipalité a engagé en 2009 un plan quinquennal de rénovation de l'éclairage public.

Les quartiers de la Coupette et des Hauts du Lac, identifiés comme prioritaires, font l'objet du premier projet.

À venir, l'Autorité Organisatrice de l'Energie (AOEn) de Toulouse Métropole

C'est une action qui émane du PCET (Plan Climat Energie Territoriale) de Toulouse Métropole. Cette structure (naissance prévue fin 2012) devrait prendre une importance considérable et devenir le principal interlocuteur du SDEHG. Elle aura pour mission d'aider les communes de Toulouse Métropole à réduire leur consommation énergétique grâce à la définition d'une stratégie commune. Les communes pourront également bénéficier d'un accompagnement d'ingénierie (réalisation de diagnostic par exemple).

Qu'en est-il de l'installation de l'éclairage dans les nouveaux lotissements ?

La municipalité va valider le projet avec le lotisseur qui lui, s'adresse directement au SDEHG. Ce dernier conseille également la commune dans ses choix.

Quels sont les leviers d'actions de la commune en matière d'éclairage public ?

La municipalité peut aisément mettre en place les actions suivantes :

- L'utilisation de variateur de puissance, pour une diminution de l'éclairage.
- L'extinction de l'éclairage.
- Le fonctionnement d'un point lumineux.

Tout ceci à certaines heures de la nuit.

Pour ce faire, elle doit en faire la demande au SDEHG lors des présentations des différents projets.

Bien entendu, ces mesures ne sont applicables que si elles prennent en compte la sécurité des usagers de la route et des piétons.



Agenda 21 de Flourens : Mobilisez-vous !

Depuis maintenant plus d'un an, des Flourensois participent à des ateliers de concertation dans le cadre de l'Agenda 21.

On appelle « atelier » un petit groupe de travail, constitué d'acteurs du territoire (habitants et élus notamment), au sein duquel il est possible d'échanger, d'émettre ses idées et de débattre. Les ateliers aboutissent à des propositions d'actions concrètes, qui sont ensuite soumises au conseil municipal pour validation. C'est ainsi que les discussions qui ont lieu en atelier se concrétisent et dessinent l'avenir de la commune.

Par exemple, au cours de l'an passé, des habitants ont fait connaître leur volonté de sensibiliser la population au civisme afin de préserver le cadre de vie agréable de Flourens et d'en améliorer la propreté. Cette idée s'est matérialisée par l'organisation de la journée écocitoyenne de sensibilisation et de ramassage des déchets du samedi 20 octobre.

Un autre groupe de travail a mis en avant l'importance pour la commune d'améliorer la performance énergétique de ses bâtiments. Une demande bien prise en compte par la municipalité qui démarre aujourd'hui une action concrète : la réalisation d'audits énergétiques des bâtiments municipaux.

Ces deux exemples ne sont pas isolés, et de nombreuses autres actions démarrent, à la suite des réflexions menées en ateliers.

où en sommes-nous ?



Un futur programme d'actions se dessine, celles-ci étant regroupées par axes stratégiques. Nous devons maintenant poursuivre ce travail sur les actions et en préparer le suivi-évaluation qui est une phase essentielle. En effet, cette phase permet de mesurer efficacement et quantitativement l'avancement de la démarche, la qualité du processus, la stratégie (les objectifs), et les actions (réalisation et résultats).

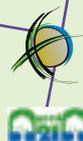
Par ailleurs et pour compléter le processus de concertation sur des thèmes peu abordés par manque de temps, deux nouveaux ateliers thématiques « Biodiversité » et « Solidarité » vont voir le jour.

Il n'est jamais trop tard pour participer !

- Si vous êtes intéressé(e) pour discuter et échanger sur un de ces thèmes,
- Si vous aussi vous souhaitez devenir acteur de la vie communale, alors n'hésitez plus et rejoignez-nous en atelier, venez dessiner avec nous le Flourens de demain.

informations

- Annabelle POINSOT et Fanny DUNAN :
- Par téléphone au 05 61 83 60 19
 - Par mail à agenda21@flourens.fr
 - ou directement en mairie



Nuit de la thermographie vendredi 7 décembre à 19 h



Un premier pas pour agir
sur ses dépenses énergétiques !

Dans le cadre de la démarche Agenda 21, la municipalité de Flourens organise le 7 décembre 2012 à 19 h, la «Nuit de la thermographie». Cette soirée de sensibilisation sur la rénovation énergétique des bâtiments est animée par les conseillers de l'Espace Info Energie de Toulouse Métropole.

Analysez les pertes énergétiques

Pour protéger l'environnement, diminuer le montant de ses factures ou encore sortir d'une situation de précarité énergétique... Les raisons sont nombreuses de vouloir réduire ses consommations énergétiques. Différentes pistes d'actions existent, et cette soirée a pour objectif de s'intéresser à l'une d'entre elles : l'analyse des pertes d'énergie par la thermographie.

Au programme

Vous assisterez dans un premier temps à une conférence sur le thème de la rénovation

énergétique des bâtiments. La caméra thermographique, outil de diagnostic qui permet de visualiser et d'identifier les déperditions de chaleur vous sera présentée. Des clichés thermographiques de bâtiments flourensois serviront d'ailleurs d'illustrations et d'exemple afin de se familiariser avec cette méthode.

Nous sortirons ensuite pour une balade dans les rues de Flourens, au cours de laquelle vous pourrez vous-même utiliser la caméra thermographique, prendre des clichés et apprendre, avec les conseillers de l'EIE, à les interpréter.

Suite à cette soirée, l'EIE animera un atelier sur l'isolation et assurera une permanence décentralisée à Flourens, pour répondre à vos questions et à vos attentes, notamment en matière de rénovation énergétique.

Venez bénéficier de l'expertise et de l'indépendance des conseillers de l'Espace Info Energie lors d'une soirée conviviale.

événement gratuit

Le vendredi 7 décembre 2012 à 19 h
Salle des fêtes de Flourens
Renseignements auprès de :
Annabelle POINSOT et Fanny DUNAN
agenda21@flourens.fr
05 61 83 60 19

espaces info

Les Espaces Info Energie sont des structures indépendantes, initiées par l'ADEME et cofinancées par les collectivités territoriales, qui dispensent gratuitement une expertise objective sur l'efficacité énergétique. Leur objectif est de sensibiliser et de conseiller le grand public pour répondre aux objectifs du Grenelle.

Sensibilisation à la thématique des déchets à l'école

Semaine du 15 au 19 octobre 2012

L'objectif initial de l'action se basait sur une volonté forte du corps enseignant de Flourens d'instaurer le tri à l'école (maternelle et élémentaire). Pour cela, il fallait agir sur deux plans : la sensibilisation et l'organisation. Tout d'abord, des bacs de tri ont été commandés et le personnel a reçu de nouvelles consignes. À l'initiative de la municipalité et de son Agenda 21, contact a été pris avec « Les Ambassadeurs du tri » de Toulouse Métropole afin d'assurer la sensibilisation. Les Ambassadeurs du tri sont des employés municipaux, qui, dans le cadre de l'éducation à l'environnement, interviennent en binôme dans les classes de maternelles et élémentaires des écoles de la métropole. Lors de chaque intervention, les Ambassadeurs font une présentation détaillée de la collecte sélective avant d'organiser des activités ludiques selon le niveau de la classe (ateliers, mallette de jeux...). Ces dispositifs ont été installés dans la salle des fêtes de Flourens, puis les Ambassadeurs du tri et les chargées de mission Agenda 21 ont accueilli les classes et les ont guidées dans les ateliers. Les plus grands (élèves de CM1 et CM2), en binômes, devaient remplir un carnet de route à leur passage dans différents ateliers. Ils devaient répondre à des questions puis réaliser un petit jeu, les animateurs étant responsables de la validation de l'activité. Les réponses aux questions se trouvaient sur des panneaux d'exposition.



Les ateliers suivants étaient proposés :

Atelier Compostage : L'activité consiste à découvrir ce que sont le compost et la faune qui le compose (ou plutôt le décompose !).

Atelier Corde de vie : Une frise temporelle comportant des temps de disparition des déchets dans la nature est présentée aux élèves. Ces

derniers doivent replacer sous la durée de dégradation correspondante des images de déchets.

Atelier Tri : Les élèves se répartissent autour d'une table de tri et ont pour mission de trier eux-mêmes les déchets déposés sur la table par l'animateur.

Atelier Recyclage : Dans cet atelier, les élèves ont dû réfléchir sur le devenir des matières recyclables. Par exemple :

670 X  = 

Pour les plus petits (CP, CE1, CE2), la sensibilisation s'est surtout faite à l'oral lors des activités et des discussions, avec des ateliers légèrement différents, comme l'atelier « paysage dégradé » qui représente un paysage pollué et un atelier « papier mâché » pour produire du papier à base de papier recyclé.

En maternelle, Claire et Eli, les ambassadeurs, ont tout d'abord lu une histoire.

Cette histoire appelée « Trop de bazar chez renard Lascar » insiste sur le fait que l'on pollue ses voisins si l'on ne fait pas attention à ses déchets. Enfin, pour clôturer les activités, une chasse aux déchets a été organisée. Afin de faire le lien avec la matinée écocitoyenne du samedi 20 octobre, un mot à l'attention des parents a été mis dans le cahier de liaison des élèves, et les enfants ont été heureux de montrer à leurs parents, le samedi suivant, l'exposition, la table de tri, la vitrine des déchets. Ils en ont également profité pour poser quelques « colles » à leurs parents, comme par exemple :



- combien de temps met un mouchoir en papier pour se dégrader dans la nature ? et un chewing-gum ?

- quelle est l'origine du terme « poubelle » ?

Réponse

Réponses : 3 mois et 5 ans.
Eugène-René Poubelle, né en 1831, juriste, administrateur et diplomate français a donné son nom aux poubelles à travers les décisions qu'il prit, en tant que préfet de la Seine à partir de 1883, pour améliorer l'hygiène de la ville de Paris.

20 octobre 2012 : Matinée écocitoyenne, une initiative à pérenniser

Ce jour-là, les Flourensois étaient invités à participer à des activités ludiques, écocitoyennes et familiales pour un grand nettoyage avant l'hiver ! Cette matinée faisait suite à une semaine de sensibilisation au tri des déchets dans les écoles par les « Ambassadeurs du tri de Toulouse Métropole ».

Dès 10h du matin, une cinquantaine de volontaires de tous âges se sont retrouvés autour d'un café pour une seule et même mission : nettoyer Flourens lors d'un moment convivial. Une fois munis d'une paire de gants, d'un sac-poubelle et d'un plan de Flourens, les groupes se sont dispersés autour du lac, de la salle des fêtes et derrière les écoles. Une barque mise à l'eau pour l'occasion proposait également aux plus petits de nettoyer le lac tout en profitant d'une paisible navigation.

Du côté de la digue, des participants se sont encordés à la barrière pour ensuite ratisser les berges. Une quantité importante de plantes envahissantes a ainsi été retirée du lac.

Les sacs de déchets, d'abord déposés à des points de collecte identifiés sur les cartes et par des panneaux indicateurs, ont été centralisés sur le parvis de la salle des fêtes. Une balance romaine, que les enfants ont appris à utiliser, a permis de mesurer la quantité de déchets ramassés par les Flourensois.

Au total, ce sont plus de 65 kg de déchets qui ne viendront pas polluer les espaces verts et les trottoirs de la commune.

En fin de matinée, tout le monde s'est retrouvé à la salle des fêtes autour d'un apéritif bio et d'une exposition sur les déchets et le tri. Les

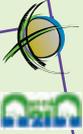


« ambassadeurs du tri », après une semaine dans les écoles, ont présenté des panneaux sur le thème du recyclage et ont répondu aux questions des habitants. La bibliothèque, quant à elle, complétait cette matinée en proposant des livres sur le développement durable.

La municipalité et l'Agenda 21 de Flourens expriment donc toute leur gratitude face à la motivation des participants.

Nos attentes en terme de mobilisation et de sensibilisation ont été comblées. Un grand merci aussi au Super U qui a fourni gracieusement l'équipement (gilets, sacs, gants) ainsi que les produits bio dégustés en fin de matinée. Dans la continuité d'une semaine d'animations scolaires autour des déchets et du tri, cet événement a vocation à être pérennisé afin d'instaurer un véritable rendez-vous de la propreté à Flourens.





C'est le moment des plantations !



Vous souhaitez planter une haie champêtre, des arbres et arbustes de pays... depuis plus de 15 ans, l'association Arbres et Paysages d'Autan mène des actions en faveur de l'arbre et des paysages. Grâce à son programme de plantation, elle accompagne les particuliers et les communes du département dans leur projet de plantation et d'aménagement.

Comme votre commune, vous pouvez faire appel à l'association pour qu'elle vous aide à élaborer votre projet de plantation. Grâce au soutien du Conseil régional, l'association vous propose une aide technique et financière pour la plantation de haies champêtres, de bosquets ou de fruitiers de variétés anciennes. Elle vous aide aussi à choisir les arbres et arbustes champêtres adaptés à vos besoins et à votre terrain puis réalise une commande et met à disposition du paillage biodégradable. Un suivi des plantations est réalisé sur deux années.

Des arbres et arbustes de pays : cornouillers sanguins, viornes lantanes, troène des bois, prunelliers, érables champêtres... autant d'essences de pays qui s'adaptent parfaitement à nos sols et qui formeront rapidement une haie naturelle. Rustiques, adaptées au sol et au climat, peu gourmandes en eau, les essences locales demandent très peu d'entretien. Elles vous permettent d'aménager votre terrain en vous intégrant au paysage local et favorisent la biodiversité dans votre jardin.

Quelques conseils

De jeunes plants : pour une bonne reprise et une croissance rapide, plantez des arbres et

arbustes jeunes. Un plant de 1 an a un système racinaire intact qui lui permet de « démarrer » dès le premier printemps. De plus, les jeunes plants s'adaptent plus facilement à leurs nouvelles conditions de sol, surtout sur des terrains difficiles.

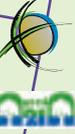
Un travail du sol en profondeur : faites de grands trous (40x40x40 cm), en prenant soin de garder la terre de surface... en surface ! Vous pouvez aussi creuser une tranchée profonde et la reboucher en attendant le moment de la plantation. Vous n'aurez plus ensuite qu'à faire les petits trous nécessaires à la plantation.

Des plantations en hiver : la plantation doit être réalisée dès que les arbres sont au repos, c'est-à-dire de fin novembre à début mars. Pas question de planter tant qu'un arbre ou un arbuste caduque a encore ses feuilles !

Un paillage biodégradable : le paillage biodégradable et les copeaux de bois en particulier permettent de garder l'humidité au pied des plants, limite la pousse de l'herbe les premières années et enrichissent le sol en se dégradant.

contacts

Site internet de l'association :
www.arbresetpaysagesdautan.fr
Arbres et Paysages d'Autan
20 route de Ticaille
31450 Ayguesvives
Tél./Fax : 05 34 66 42 13
Courriel : apa31@free.fr



Inventaire des arbres remarquables

Le département de Haute-Garonne possède des arbres et alignements d'arbres qui constituent un patrimoine arboré remarquable tant d'un point de vue culturel et historique que paysager. Pour faire connaître ce patrimoine et le préserver, l'association « Arbres et Paysages d'Autan » dont l'objectif est de promouvoir le rôle de l'arbre dans la sauvegarde et la restauration du paysage, s'est engagée dans l'inventaire des arbres remarquables du département. Une commission de l'association mène un important travail de collecte d'informations afin d'améliorer la connaissance de ce patrimoine naturel.

Arbre témoin de l'Histoire, arbre aux dimensions et âge exceptionnel, arbre symbole, arbre marqueur du paysage... qu'il soit en bord de routes ou de chemins, sur les places, près des églises et cimetières, dans les parcs et jardins privés ou publics, dans les bois et les forêts, votre commune possède sûrement un arbre remarquable et il serait regrettable qu'il ne paraisse pas dans ce recensement.

Affûtez votre regard lors de vos promenades, prenez quelques notes, des photos et n'hésitez

pas à poser des questions aux propriétaires des arbres, aux voisins, aux mairies, aux personnes mémoire et faites-nous part de vos trouvailles. Quels arbres et quels éléments à prendre en compte ?

- Sa taille et ses dimensions (diamètre du tronc, circonférence à 1,30 m du sol)
- Sa forme originale (tortueuse, penchée, difforme, enlacée, plusieurs troncs à la base...)
- Sa rareté botanique au niveau local et départemental
- Sa fonction de refuge pour la faune et la biodiversité (arbre creux, arbre têtard...)
- Sa situation géographique qui fait de l'arbre un repère, un élément marqueur du paysage
- L'histoire locale (arbre commémoratif, symbolique, témoin de vie, d'un événement)
- Les légendes et croyances populaires qu'il véhicule
- L'âge de l'arbre (estimation, date de plantation)

Si vous connaissez un arbre remarquable, téléchargez la fiche inventaire sur la page d'accueil du site internet de l'association : www.arbresetpaysagesdautan.fr



renseignements

Arbres et Paysages d'Autan
William FARAGO
20, route de Ticaille
31450 AYGUESVIVES

Mail : apa31@free.fr - Tél./Fax : 05 34 66 42 13



Des questions sur la mobilité ? Une soirée pour y répondre !



Dans le cadre de la démarche Agenda 21, la municipalité de Flourens a organisé le jeudi 15 novembre une soirée « Déplacements ».

Cette problématique concerne tout un chacun, en particulier les périurbains, habitants de zones inscrites dans un contexte de très forte mobilité. Cette soirée a été l'occasion de s'informer et d'échanger sur deux points particuliers : la mobilité au sein de Toulouse Métropole, et les alternatives à la voiture individuelle en entreprises.

Comment nous déplacerons-nous dans l'agglomération dans 10 ans ?

La question a été posée à Madame Bardoux responsable de l'écomobilité à Tisséo. Cette dernière a présenté le PDU (Plan de Déplacements Urbains), politique de planification qui régit et prévoit l'organisation des déplacements Périmètre des Transports Urbains pour 10 ans.

L'occasion d'en savoir plus sur des projets qui vous concernent.

Les alternatives à la voiture individuelle en entreprise

Dans un deuxième temps, Madame Bardoux a présenté les Plans de Déplacements Inter Entreprises (PDIE).

Les PDIE visent à établir des actions favorisant l'usage de modes de transports alternatifs à la voiture individuelle (tels que la marche à pied, le vélo, les transports en commun, le covoiturage, les véhicules propres...). C'est l'opportunité pour les entreprises de diminuer les dépenses liées aux transports, d'améliorer l'accessibilité du site et de fédérer les salariés autour d'un projet utile et innovant.



Le Grand Toulouse devient

toulouse
métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

Un nouveau nom
pour une nouvelle ambition

Nouvelle évolution dans le paysage inter-communal, la communauté urbaine du Grand Toulouse change de nom pour s'appeler désormais Toulouse Métropole. Selon le Président Pierre Cohen, « cette nouvelle appellation traduit la volonté des élus des 37 communes de mettre en œuvre un projet d'envergure, à la hauteur d'une agglomération qui a pour ambition de rayonner au plan national et européen ».

Découvrez les projets et missions de Toulouse Métropole sur son nouveau site Internet www.toulouse-metropole.fr

TOULOUSE
METROPOLE



Toulouse Métropole encourage
l'achat de vélos
à assistance électrique



La communauté urbaine met en place pour tous les habitants des 37 communes de la Métropole, une aide pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf. La subvention est fixée à 25% du prix d'achat (TTC) dans la limite de 250 €.

Pour en bénéficier, il suffit de compléter le dossier de demande de subvention téléchargeable sur www.toulouse-metropole.fr et d'y joindre les pièces justificatives demandées.

Assistantes maternelles

Ces assistantes maternelles sont agréées par le Conseil général de la Haute-Garonne, Direction de la Solidarité Départementale Service de la Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Les assistantes maternelles

■ BRIOL Hélène

1 chemin Lalie Cisarol, 31130 Flourens
Tél. 05 61 83 64 65 ou 06 67 43 50 69

■ SANCHEZ Josiane

35 rue du Vivier, 31130 Flourens
Tél. 05 61 83 47 39

■ DE JESUS DE SOUSA Laurence

10 allée du Parc, 31130 Flourens
Tél. 05 62 18 48 80

■ BOIS Nathalie

M.A.M. (Maison Assistantes Maternelles) :
Hibou, caillou, genou
12 route de Mons, 31130 Flourens
Tél. 06 33 47 34 77 ou 09 80 84 36 29

■ NORROY Carole

M.A.M. (Maison Assistantes Maternelles) :
Hibou, caillou, genou
12 route de Mons, 31130 Flourens
Tél. : 06 37 32 42 88 ou 09 80 84 36 29

■ MATZKÉ-FARVACQUE Nathalie

1 allée du Parc, 31130 Flourens
Tél. : 05 61 27 11 58 ou 06 18 68 49 78

■ VERGEZ Nadège

18 chemin Lasserre, 31130 Flourens
Tél. : 06 81 51 62 04

■ LOUVET Marie-Line

4 impasse des Genêts, 31130 Flourens
Tél. : 05 62 18 91 32

■ PASQUET Marlène

M.A.M. (Maison Assistantes Maternelles) :
Hibou, caillou, genou
12 route de Mons, 31130 Flourens
Tél. : 06 74 16 30 75 ou 09 80 84 36 29

■ GONZALEZ Christelle

8 rue du Garbose, 31130 Flourens
Tél. : 06 82 28 39 15

■ RIEUX Sabrina

3 Impasse des Gentianes, 31130 Flourens
Tél. : 06 68 67 13 82 ou 05 67 33 60 74



renseignements

Pour tous renseignements concernant la garde de votre enfant, vous pouvez vous adresser au :

Relais Assistantes Maternelles

31130 FLOURENS

Tél. : 06 26 80 25 35

Responsable : Audrey POUPIN

Depuis septembre, les petits ont leur « M.A.M. » à Flourens, abréviation de Maison d'Assistante Maternelle.

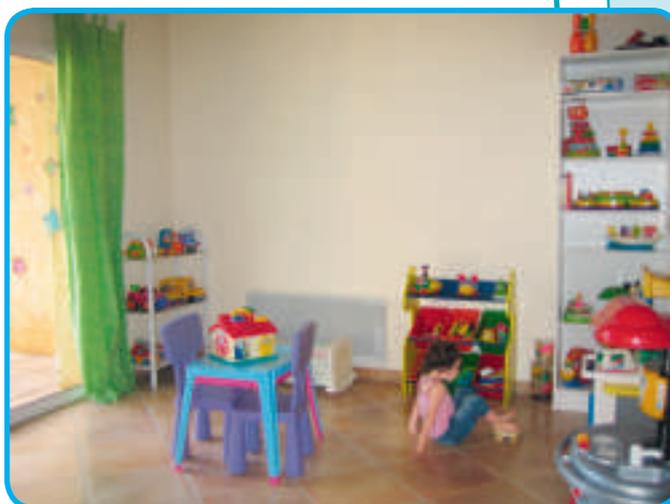
Une nouvelle formule permettant à trois assistantes maternelles (Nathalie Bois, Marlène Pasquet et Carole Norroy) agréées par le Conseil général, d'accueillir pour leur plus grand plaisir 11 petits bouts de chou dans une maison spécialement aménagée pour eux, sur 120 m² avec un grand jardin.

C'est un mode de garde alternatif à mi-chemin entre le cocooning de la « nounou » et la socialisation que propose la crèche, un travail en harmonie entre les assistantes maternelles avec le même mode éducatif et le respect des enfants.

Carole, Marlène et Nathalie forment désormais une équipe dynamique avec la même motivation et la même passion.

renseignements

La M.A.M. s'appelle « Hibou, caillou, genou ». Elle se situe 12, route de Mons à Flourens
Tél. : 05 62 80 53 88



Accompagnement été 2012

C'est pour participer à la veille saisonnière qui s'inscrit dans la prévention des risques liés aux fortes chaleurs pour les seniors, que les élus membres de la commission « services à la personne », ainsi qu'une personne bénévole, vont à la rencontre des personnes âgées, seules ou en difficulté, pendant les mois d'été.

Le niveau de veille saisonnière du plan national canicule 2012 était activé du 1^{er} juin au 31 août 2012.

Le plan canicule s'appuie sur 5 actions :

- les mesures de protection des personnes à risque, hébergées en institutions (personnes âgées, personnes handicapées) ou hospitalisées en établissements de santé,
- le repérage individuel des personnes à risque, grâce au registre des personnes âgées et des personnes handicapées isolées tenu par les communes,
- les alertes, sur la base de l'évaluation biométéorologique,
- la solidarité vis-à-vis des personnes à risque, grâce au recensement et aux dispositifs de permanence estivale des services de soins et d'aide à domicile et des associations de bénévoles,
- le dispositif d'information et de communication, à destination du grand public, des professionnels et des établissements de santé.

Au-delà de l'aspect légal, les relations entre Flourensois(es) et équipe municipale sont maintenant bien établies. En effet, depuis 2008, cette démarche que l'on a appelé « Accompagnement été » est effective tous les étés. Ces visites hebdomadaires nous permettent de



garder un contact avec les personnes inscrites sur le registre. Bien sûr, seules les personnes qui le souhaitent sont visitées ou contactées par téléphone.

Même si cette démarche est maintenant rentrée dans les habitudes, elle n'est pas pour autant anodine. Le principe initial est la prévention, mais l'échange et le partage en sont les concrétisations.

Et c'est ce qui rend ces moments riches et agréables.

Rachid BOUHAMID et Philippe BOREILLO, dans leur rôle de policiers municipaux, rencontrent tout au long de l'année les personnes qui ont des besoins ou des difficultés, et cela avec beaucoup de gentillesse et d'efficacité. Les Flourensois(es) savent qu'ils peuvent compter sur leur présence et sur leur veille quasi permanente.

Le traditionnel goûter, organisé à la mairie le 10 octobre, a clôturé le plan Accompagnement été 2012, avec un petit tour de magie concocté par Jean-Claude, magicien pour une après-midi !

Nouveau défibrillateur à Flourens



Bénéficiant d'une aide proposée par l'Association des Maires de Haute-Garonne (AMF 31), la municipalité de Flourens a fait l'acquisition d'un nouveau défibrillateur.

L'actuel étant situé au centre du village (mairie), nous avons fait le choix de positionner ce nouveau défibrillateur à proximité des installations sportives actuelles : il est donc installé au club house du foot, à l'entrée des vestiaires.

Une information sur l'utilisation et une formation aux gestes qui sauvent ont été réalisées auprès des

Atelier Mémoire : Pac Eurêka



Vous avez été nombreux à vouloir « bichonner » votre mémoire !

Aussi comme prévu, un nouvel atelier mémoire a démarré le 28 septembre 2012. Les 15 personnes inscrites ont d'abord eu un entretien individuel avec une psychologue, le 21 septembre, pour permettre d'établir un bilan personnalisé de chaque participant afin d'organiser au mieux l'atelier.

Le programme prévoit 15 séances qui vont se dérouler le vendredi matin, à la salle des fêtes de Flourens, jusqu'en janvier 2013.

- Apprendre à se faire des repères pour retrouver des objets égarés,
- Se souvenir des noms propres, des choses à faire, à acheter à partir d'associations d'idées,
- Améliorer l'aisance verbale par des exercices ludiques,
- Développer l'esprit d'observation, la mémoire des chiffres, des visages, des détails,

- Apprendre à s'orienter plus facilement.

Tels sont les objectifs de cette méthode. Mais l'atelier mémoire est aussi un groupe et une ambiance qui permettent l'échange et le partage d'expériences.

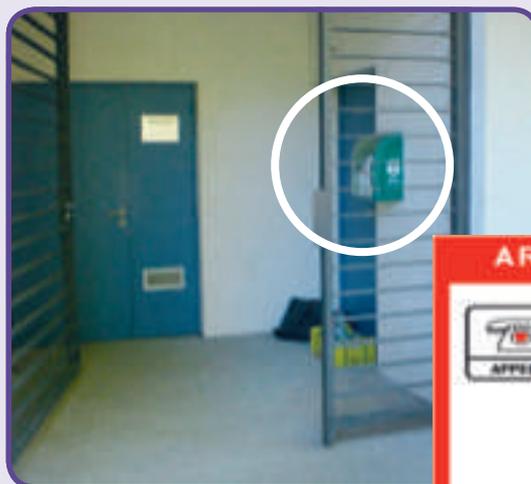
Il faut rappeler que cet atelier est organisé par la municipalité de Flourens, en partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Sud et l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires).

Il s'inscrit dans la politique de soutien à domicile et de prévention de la dépendance que la municipalité de Flourens s'attache à mettre en œuvre. L'intérêt manifeste pour ces ateliers nous conforte dans la réalisation de ce type d'action. Nous allons prochainement envisager l'organisation de nouveaux ateliers pour 2013. À tous les participants: faites bien travailler votre mémoire, sans modération !

personnes qui en ont manifesté l'intérêt. 12 personnes ont donc participé à cette information, le 16 octobre 2012, dispensée par M. Flavien Richard, sapeur-pompier de Paris, spécialisé dans ce type de formation.

Merci à Michel Vergnot pour son implication importante dans l'organisation de cette séance.

N'oublions pas: face à l'arrêt cardiaque, quelques gestes simples peuvent permettre d'augmenter les chances de survie de la victime, ce sont les gestes qui sauvent.



Aide à la recherche d'emploi : initiative personnelle

Le 4 octobre 2012, la municipalité de Flourens a organisé une réunion d'informations et d'échanges avec les demandeurs d'emploi de la commune. À l'initiative de cette démarche : une rencontre entre M. le Maire et une administrée, Mme Carrey, travaillant dans une société de recrutement. Cette personne a proposé, bénévolement, de mettre ses compétences, son savoir-faire, son temps et son énergie à la disposition des demandeurs d'emploi de Flourens.

Le but de cette réunion était, dans un premier temps, de communiquer des informations qui peuvent être utiles dans la recherche d'emploi, d'échanger, de recueillir éventuellement les besoins. 12 personnes étaient présentes lors de cette réunion.

Pour faire suite à cette première rencontre, Mme Carrey a proposé des entretiens individuels, avec ceux qui le souhaitaient, pour

travailler sur des points particuliers, plus personnels : rédaction de CV, de lettre de motivation, et ce de façon régulière, une fois par mois, si bien sûr cela correspond à une demande.

Ainsi 7 personnes ont souhaité rencontrer Mme Carrey, individuellement, pour avancer dans leur démarche de recherche. Cette nouvelle rencontre a eu lieu le jeudi 11 octobre. Une prochaine séance de travail était programmée en novembre.

Par cette action, nous n'avons nullement la prétention de remplacer Pôle Emploi ou la Maison de l'Emploi de Balma. Cette initiative, de la part d'une personne bénévole, est d'autant plus remarquable qu'elle est tout à fait spontanée. Nous tenons à mettre en avant ce type de démarche : mettre ses compétences et son temps au service des autres. Ceci est un bel exemple de solidarité.

Merci.

Semaine autour de l'emploi

Pour la seconde année consécutive, Pôle Emploi Saint-Jean et la Maison de l'Emploi et de l'Économie de Balma, ont organisé une semaine autour de l'emploi :

« Balma en Action : Des clés pour l'Emploi ».
Du lundi 12 au vendredi 16 novembre 2012
Comme l'an dernier, ces rencontres s'adressaient à la fois aux demandeurs d'emploi et aux entreprises des communes.

L'objectif majeur de cette manifestation était d'améliorer le service rendu aux demandeurs d'emploi et aux entreprises de notre secteur. Toute la semaine des ateliers sur des thèmes spécifiques ont été organisés : formation, aides et mesures disponibles, création d'entreprise, reprise d'activité... permettant d'accroître les possibilités d'insertion et la lisibilité du marché de l'emploi.

La commune de Flourens étant adhérente à la Convention Intercommunale sur l'Emploi, les demandeurs d'emploi et entreprises de Flourens ont pu évidemment bénéficier de cette démarche.



Emplois saisonniers

Cette année, comme tous les ans la municipalité a mis en place son programme d'embauches d'emplois saisonniers pour l'été. Ce programme est ouvert aux personnes âgées de 16 à 26 ans. L'objectif de ce programme est double : renforcer l'équipe technique réduite à cette époque de l'année et intégrer les jeunes recrutés dans la vie de notre commune.

Cette année la période d'embauche s'est étalée du 18 juin au 31 août, à raison de périodes de deux semaines. Suite aux nombreuses candidatures, ce sont dix candidats qui ont été retenus pour 2012, avec pour critères de sélection : volet social, antériorité de la demande, âge.

L'éventail des travaux proposés cette année était très large : nettoyer les piétonniers, les caniveaux

et trottoirs de la commune, désherber le piétonnier de la rue du Vivier, repeindre les portes de l'ancien vestiaire du foot, nettoyer le parvis de la mairie, les abords de la salle des fêtes, les cours des écoles, nettoyer les rayonnages de la bibliothèque et participer au « déménagement » pour permettre les travaux de peinture, rénover les panneaux du sentier botanique, repeindre certains bancs, nettoyer les fascines du Garbose, le tout en aidant les employés du service technique dans leurs tâches quotidiennes.

Merci à Maxime, Félix, Lina, Chrystelle, Justine, Massalé, Armen, Jérôme, Quentin et Damien pour leur engagement et la qualité de leur prestation. Merci aussi à Matthieu Mourrut pour sa participation à l'encadrement de ces jeunes.

État Civil

de mars à septembre 2012

Naissances

TESTASECCA DE LESTRADE Paul, Alban, Alexis, Marie	27/03/2012
AREGUI Clément, Alain, Christian	02/04/2012
MOËNNARD Lucie	26/04/2012
DELMAS BOUSQUET Ruben	05/06/2012
CORDIER DEVALS Auguste	19/06/2012
TOUCHEBEUF DE LUSSIGNY Aude, Victoire, Marie, Karine	26/07/2012
JAIME Alessandra, Martine	17/08/2012

Mariages

BARRIER François, Jean, Maurice, Georges et PESNEAU Marine, Françoise, Michèle	02/06/2012
FOUET Yohan et SARAMON Laure, Agnès	02/06/2012
HAIZE-HERVÉ Francis, Jean, Félix et REY Véronique, Cécile, Brigitte	09/06/2012
GODARD Michel, André, Albert et VIGOUROUX Béatrice, Monique	23/06/2012
JOLIBERT Damien, Louis, Robert et SOLBÉS Carole, Isabelle, Marie	07/07/2012
POUQUIÉ Julien, Pierre et BAA-PUYOULET Anaïs	25/08/2012
NOGUES Ludovic, Bertrand, Marcel et BIFFI Anne, Corinne, Laurence	01/09/2012

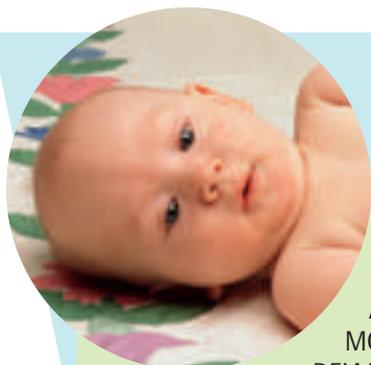
Décès

PRADELLE Marie épouse LAGARDELLE	07/05/2012
TÜRKÉ Ilse	08/06/2012
BURGAUD Alain, Raymond	12/06/2012
EMPRIN Marthe, Jeanne, Marie, Pétronille épouse PONS	13/07/2012
MACK Martine, Claudine, Henriette épouse KLEINMANN	16/08/2012
OPPENHEIM Francine épouse DARELL	08/09/2012
LEYRAUD Henri, André, Paul	09/09/2012
GASC Jean, Paul	10/09/2012

économie
emploi

23

infos
village



Animations passées...

Forum des associations

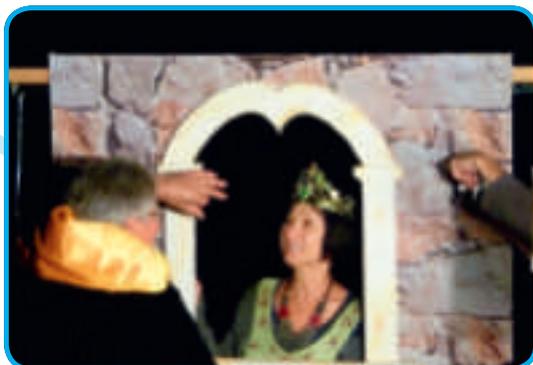


Toutes les associations, nombreuses et variées étaient à nouveau présentes ce samedi 8 septembre 2012 à la salle des fêtes.

Et comme les années précédentes cette diversité du tissu associatif flourensois a permis à chacun d'entre vous de trouver l'activité qui lui correspond le mieux : culturelle, sportive, musicale, etc.

Et vous voilà repartis pour une année planifiée jusqu'en juin... mais il n'est pas forcément trop tard pour vous inscrire à certaines activités !

Ciné-guinguette



Nous vous avons annoncé une rentrée propice aux nouveautés. C'est en effet la Communauté Urbaine Toulouse Métropole qui a permis de vous offrir une nouvelle manifestation haute en couleurs en utilisant un nouveau lieu ; la berge nord du lac fut ce samedi 15 septembre 2012 le terrain d'une bien étrange agitation...

L'association LES VIDEOPHAGES avait investi les lieux en différents endroits avec l'envie et le désir de vous faire découvrir une soirée « CINÉ GUINGUETTE ».

Après le pique-nique pris en commun, vous vous êtes laissés guider pour devenir acteur un instant, spectateur intrigué par la diffusion de courts métrages très originaux.

Surpris, amusés, interrogatifs et curieux du résultat vous l'étiez tous ce soir-là en découvrant l'aboutissement du tournage interactif où chacun a tenté sa chance pour devenir qui sait... un véritable acteur grâce aux Vidéo-phages.



Vous pouvez visionner le film à l'adresse suivante : <http://cineguinguette.free.fr>
code : abracadabra

Festival de théâtre 2012



Cela fait 11 années maintenant que les membres de la Commission Animation/Culture vous proposent un Festival d'Automne de Théâtre Amateur.

Nous vous avons fait découvrir de nombreuses troupes, toujours avec le désir et l'envie de présenter un style différent à chaque pièce jouée. Notre festival a maintenant, nous pouvons le constater, ses adeptes, assidus et de plus en plus exigeants.

C'est pourquoi cette année encore fut un « grand cru » de l'avis de tous les spectateurs.

Nous vous avons concocté deux week-end dont le maître mot était divertissement ! et à entendre vos rires et votre communication avec les acteurs lors des représentations nous pensons que cette année encore le pari a été tenu.

En effet, le 6 octobre, la soirée a commencé avec les « Monty Python », sketches proposés par la troupe Théâtre-Moteur-Action Et l'Eclau-soir. Puis la troupe de Mons « Coup de théâtre » vous a offert une interprétation magistrale du « Bourgeois gentilhomme ». Le samedi suivant, c'était au tour des « Théâtres » de présenter



des sketches puisés dans plusieurs répertoires. Enfin, pour clôturer, la troupe de Flourens, en grande forme a interprété pour notre grand plaisir, la pièce de R. Gotainer, « La goutte au pépère ».

À l'année prochaine pour un nouveau cru certes, mais d'organisation traditionnelle avec sa fameuse assiette campagnarde qui fait la spécificité et sert à la renommée de notre festival par la convivialité qui s'en dégage.

Bibliothèque municipale

Une rencontre autour du livre

Le samedi 27 octobre 2012, les bénévoles de la bibliothèque –avec l'aide de la municipalité– ont organisé une « Rencontre autour du livre » destinée à mettre à l'honneur des auteurs flourensois.

Cette rencontre a réuni 3 auteurs de la commune, le « relieur attiré » de la Bibliothèque, des membres du conseil municipal et un nombreux public attiré par cette manifestation. Après une brève allocution de Monsieur le Maire et une présentation du programme de la matinée par la Présidente de la bibliothèque, les auteurs purent répondre aux questions de Danielle Menudier afin de présenter leur œuvre littéraire.

- Claire CROS –accompagnée de son éditeur Christian ROLLAND qui précisa son activité– présenta son roman « Tu feras danser les papillons » qui emmène les lecteurs du Lauragais aux îles Grecques ; elle dévoila la genèse de son livre et témoigna comment un auteur peut être entraîné par ses personnages. Les superbes photographies de Jean-Claude CROS ont illustré la couverture du roman et ont ensoleillé les murs du hall de la salle des fêtes pour l'occasion.



- Michel FOURCADE fit découvrir l'origine de « L'Homme de la Cumbre » qui l'entraîna durant plusieurs années dans l'écriture d'une trilogie policière où le détective est l'auteur en personne ; les lecteurs circulent avec le héros –Pablo– entre l'Espagne et la région toulousaine.

Un quatrième tome est en voie d'élaboration.

- Catherine DESPLANQUES, auteur-conteuse bien connue dans la commune, révéla pourquoi elle avait éprouvé le besoin d'écrire ses propres contes, comment l'inspiration peut venir à un écrivain et en quoi l'écriture du conte diffère de celle du roman. Elle présenta son dernier recueil « Les contes de par-ci, par-là ». Elle offrit ensuite une séance de contes devant un auditoire attentif et enthousiaste.

- Jean-Claude MENUJER, muni du matériel adéquat, présenta les différentes phases de la reliure d'un livre et fit une démonstration de dorure sur de petites languettes de cuir.

Les auteurs –qui se sont livrés bien volontiers à de nombreuses dédicaces– et toutes les personnes présentes ont apprécié le caractère chaleureux de cette rencontre.



...et à venir

Marché de Noël

Artisans et créateurs vous proposeront leurs produits et œuvres d'art, le 2 décembre 2012 de 10h à 18h à la salle des fêtes.

Les enfants, comme toujours, seront de la fête grâce à l'association SCRAP 31 qui leur réservera une surprise « récréative » à créer et à emporter.

Nous vous attendons nombreux le 2 décembre !



A noter dans vos agendas

Musiques du monde

Nous avons voyagé depuis quelques années en Espagne au son du Flamenco, dans les Caraïbes avec ses rythmes endiablés, en Russie avec un spectacle hors du commun et dans les Balkans où les musiciens d'Haidé nous ont invités à partager les rythmes chaloupés.

Comme dans tout voyage il y a le retour à la maison, l'image est effectivement juste, puisque nous allons, l'an prochain, à la rencontre de la musique en Occitanie dans le cadre des Musiques du Monde du 20 au 23 mars 2013.

Pour cette édition, la Municipalité s'est associée à FLORUS, dans le cadre des 10 ans de l'association, pour participer à l'organisation d'un spectacle.

C'est donc naturellement que nous avons décidé de travailler ensemble pour décliner l'Occitanie en peintures, sculptures, instruments de musique, danses, conférences... et vous proposer « FLOURENS À L'HEURE OCCITANE ».

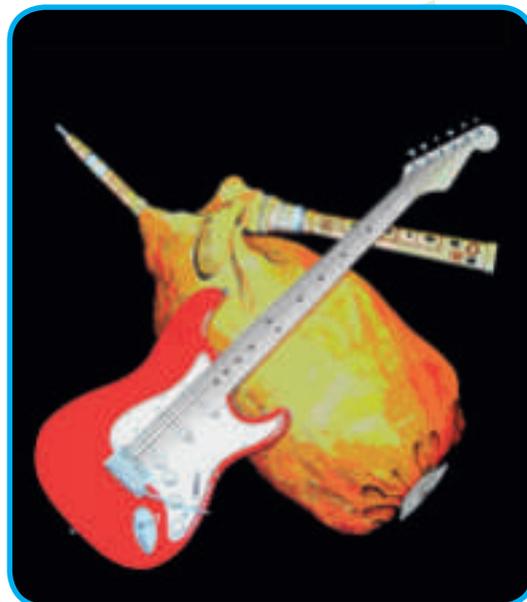
Nous recherchons actuellement une animation qui pourrait être appréciée par les enfants des écoles que nous invitons dans nos différents voyages. Un repas typique leur sera également proposé à la cantine.

Quant à la bibliothèque, nous sommes déjà impatients de feuilleter les ouvrages que les bénévoles ne manqueront pas de nous faire découvrir.

La semaine se terminera par un spectacle de 2h où humour, impertinence, tendresse et poésie seront évoqués par un groupe Ô combien connu et apprécié :



Avec ses 3 Zénith, 3 Olympias, 1 000 concerts et des milliers de gens qui les chantent, NADAU à Flourens est un ÉVÈNEMENT.



Calendrier des Manifestations

Dimanche 2 décembre 2012	Municipalité	10h à 18h	Marché de Noël
Vendredi 7 décembre 2012	Municipalité Agenda 21	19h	Nuit de la thermographie
Vendredi 14 décembre 2012	Ecoles	17h	Marché de Noël
Dimanche 16 décembre 2012	Municipalité	12h	Repas des anciens
Vendredi 18 janvier 2013	Municipalité	19h	Vœux du Maire
Samedi 19 janvier 2013	Foot	20h30	Loto
Vendredi 25 janvier 2013	Les Colverts	20h30	Musique
Dimanche 27 janvier 2013	CAJ (Centre Animation Jeunesse)	journée	Vide-greniers

Groupes scolaires

Composition des équipes pédagogiques
année scolaire 2012/2013

Ecole maternelle

- Anne CAILLAUD (Directrice) - Petite Section
- Nathalie EON - Moyenne Section
- Marie-Line LAVAL - Grande Section



Ecole élémentaire

- Classe de CP: Mme Carine SUERE
- Classe de CE1: Mme Elisabeth LAURET, Directrice par intérim.
- Classe de CE2: Mme Malika DELAUNAY et Mme Marlène DEDIEU
- Classe de CM1: Mme Rachel MARCON et Mme Cécile GUIMPIER
- Classe de CM2: Mme Laure OLIVARES et Mme Sandrine CAILLAU
- Mme Sylvie FOURNOUT-ROUX remplace Mme LAURET un jour/semaine